

P. Lazanotzeji
sect. Harmonisation
Lesbordes

minarie le 9 Septembre 1949,

ieur l'Abbe,

deuz bien m'excuser si je viens
à vos occupations déjà si nombreuses,

et vous demander un grand service.

Monsieur Lesbordes, vous le savez, a déjà
harmonisé plusieurs mélodies typiques de notre folklore:
"Haurak ikhasagne - Andui Madalen. Inchaupello Haba...
Haurtchoa paskon" inutile de vous dire avec quel goût
et quelle âme! Et voilà qu'à présent il se propose de
faire paraître un recueil de chants bretons harmonisés (airs
profanes; un second recueil d'airs religieux suivrait... mais
plus tard!) Depuis un an, nous restions à l'assaut à
chaque occasion - Et dimanche dernier enfin, il m'a promis
de le faire..... Si nous nous chargeons de lui dresser la
liste d'une trentaine d'airs intéressants (pas très difficile,
mais surtout si, de ces airs, nous obtenions les "droits
d'auteur" - Pour son "Cantem Biarnès" en effet, on lui
a fait mille difficultés, on lui a interté 304 procès.....

Grand Séminaire le 9 Septembre 1949,

Cher Monsieur l'Abbé,

Vous voudrez bien m'excuser si je viens vous déranger dans vos occupations déjà si nombreuses, et vous demander un grand service.

Monsieur Lesbordes, vous le savez, a déjà harmonisé plusieurs mélodies typiques de notre folklore : "Haurak ikhasagne - Andui Madalen. Inchausjello Haba... Hautchoa psaskan" inutile de vous dire avec quel goût et quelle âme! Et voilà qu'à présent il se propose de faire paraître un recueil de chants basques harmonisés (airs profanes ; un second recueil d'airs religieux suivrait... mais plus tard!) Depuis un an, nous restions à l'assaut à chaque occasion. Et dimanche dernier enfin, il m'a promis de le faire..... Si nous nous chargeons de lui dresser la liste d'une trentaine d'airs intéressants (pas très difficile!) mais surtout si, de ces airs, nous obtenions les "droits d'auteur" - Pour son "Cantem Biarnès" en effet, on lui a fait mille difficultés, on lui a souté 3 ou 4 fois.....

Je lui ai dit que je vous mettrai immédiatement au courant. Notre "Kantuz" vous a fait passer par là: n'y a-t-il pas des "droits d'auteur" pour les paroles, les mélodies, les harmonisations?

Je vous envoie ci-joint, la liste des chants que nous avons choisis pour être présentés à M^{lles} Lesbordes. Nous serions heureuse à ce propos, d'une suggestion, d'une correction... d'un compliment de votre part.

Enfin, je vous prie de m'indiquer les airs que M^{lles} Lesbordes pourra sans aucun risque de procès harmoniser... et faire paraître dans son recueil! (Elle sait fort bien tant au pays des contrebandiers!!)

Il y a également l'éternelle question des "fonds". Pourrait-on compter sur une aide pécuniaire... même très modeste? (ou bien la recette de la journée basque est-elle déjà flétrie?) Nous savons aussi l'aide que peut apporter "Hervé" au succès de ce livre qui serait le 1^{er} (?) recueil d'harmonisations à plusieurs voix égales et mixtes, pour chorales.

À ces questions trop nombreuses, j'ose pourtant espérer une réponse. Nous aimerions tout ne pas laisser s'éteindre l'actuel "feu sacré" de M^{lles} Lesbordes pour nos airs si riches dit-il et qui il faut dire si bien... — En vous remerciant d'avance, cher M^r l'Abbé, je vous prie de croire à mes sentiments respectueusement reconnaissants.

Pierre Cazcaudégué